

Présentation PROJET VOLET 1 PAT émergent (maximum 15 pages)

Le projet doit être présenté dans son ensemble et pas seulement la partie faisant l'objet de la demande de subvention. Merci de bien vouloir compléter chacune des rubriques.

1- Intitulé du projet

Le PAT émergent Ardèche des Sources et Volcans - *La transition alimentaire en ASV, ça coule de source !*

2- Présentation synthétique du projet (contexte du projet, pilotage, objectifs, cibles, actions) (maximum 10 lignes)

Ardèche des Sources et Volcans est un **territoire rural et touristique bénéficiant d'une réelle identité alimentaire, et sur lequel sont développés de longue date les pratiques agricoles vertueuses et les circuits courts**. Mais les difficultés actuelles (disparition des exploitations, manque d'eau, taux de pauvreté important...) posent un défi : comment enclencher une transition alimentaire qui ne laisse personne de côté ? **Ce PAT émergent, porté par la communauté de communes, cherche à mettre en cohérence les coopérations existantes et à construire avec les acteurs locaux et les territoires voisins pour questionner et consolider les actions en cours et la dynamique enclenchée**. Il est systémique, et repose sur 4 piliers :

- **Remobiliser le foncier agricole** et favoriser l'installation d'agriculteurs ;
- **Assurer la résilience économique, climatique et environnementale** du système alimentaire territorial ;
- **Sensibiliser les citoyens et leur garantir les conditions d'une alimentation saine, de qualité et accessible à tous ;**
- Mobiliser les acteurs en construisant **une gouvernance territoriale partagée** et pérenne.

3- Thématique(s) dominantes du PAT (cocher une ou plusieurs cases)

Pour rappel, le PAT doit privilégier une approche globale du système alimentaire.

- ☒ **Justice sociale** - dont axe structurant concernant la lutte contre la précarité alimentaire
- ☒ **Environnement** - dont lutte contre le gaspillage alimentaire
- ☒ **Éducation alimentaire** - dont mise en valeur du patrimoine alimentaire
- ☒ **Atteinte des objectifs des lois "ÉGALIM" et "Climat et résilience" pour la restauration collective**
- ☒ **Santé publique**
- ☒ **Autres : Stratégie foncière agricole et urbanistique très forte**

4- Territoire d'action (cocher une ou plusieurs cases)

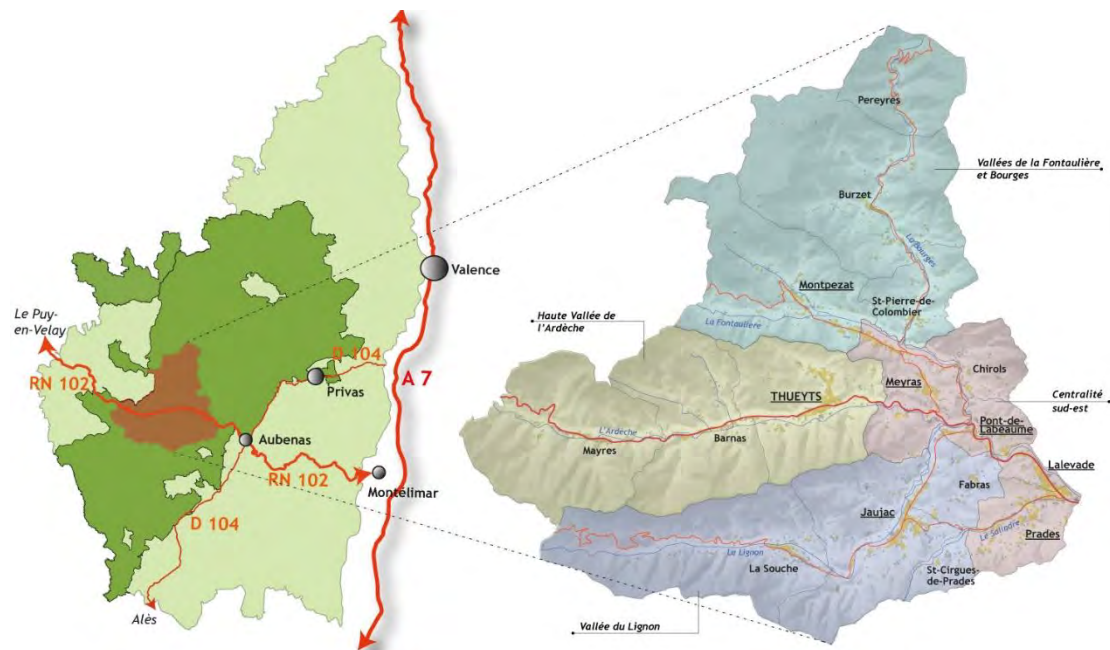
- ☐ Commune
- ☒ **Établissement public de coopération intercommunale (EPCI)**
- ☐ Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)
- ☐ Parc Naturel Régional (PNR)
- ☐ Département
- ☐ Région

Surface géographique : 268 km²

Nombre d'habitants : 9 948 habitants (au 1^{er} janvier 2023)

La communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans (CdC ASV) est composée de **16 communes**. Elle se situe au cœur du département de l'Ardèche, du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNRMA), et aux portes du bassin économique d'Aubenas. La CdC est uniquement desservie par des axes de communication routiers, et notamment par la RN 102. Le pôle central de Thueyts se trouve ainsi à environ 25 minutes d'Aubenas, à 50 minutes de Privas, 1h15 du Puy-en-Velay, 1h de Montélimar.

Le fonctionnement du territoire, multipolarisé, est marqué par sa géographie : 3 vallées et une centralité en périphérie de l'aire urbaine d'Aubenas. **La problématique de la mobilité, dans un territoire marqué par la précarité des habitants, est prégnante avec une forte dépendance à la voiture individuelle**. D'où la politique portée par la CdC d'amener le service au plus près des habitants : permanences décentralisées, itinérance de services (banque alimentaire, point d'info jeunes...).



Existe-t-il déjà un(des) PAT qui couvre(nt) en tout ou partie ce territoire ou des territoires voisins ? le(s)quel(s) ? quelle articulation est prévue ?

Les éléments contextuels (Covid, changement climatique, faiblesse de la ressource en eau, crise énergétique, conflits géopolitiques...) mettent chaque jour plus en relief la nécessité de se préoccuper de la fragilité de la chaîne alimentaire territoriale due à l'interdépendance complexe de ses éléments et des différents territoires d'un même bassin de vie. Il nous semble donc opportun d'écrire **une stratégie alimentaire territoriale qui mette en lien les différents acteurs et en cohérence les actions développées sur les territoires voisins, notamment le bassin d'Aubenas** (logistique, capacités de transformation, bassin de consommation...) **ou la Montagne d'Ardèche** (interdépendance sur l'élevage notamment avec importance des surfaces fourragères ou sur l'approvisionnement en produits laitiers et carnés). La résilience alimentaire nécessite d'articuler les différents territoires, notamment ceux engagés dans un PAT, pour permettre la diversité et la complémentarité des productions, notamment entre agglomérations et zones d'approvisionnement plus rurales.

ASV est limitrophe de deux PAT : Bassin d'Aubenas - Val de Ligne et Sud Ardèche. Des échanges réguliers existent déjà au sujet des actions menées, et de celles préfigurées, afin de s'assurer d'une bonne cohésion d'ensemble : gouvernance enrichie de retours d'expériences, échanges sur la création de régies agricoles, réflexion inter-PAT sur la création d'outils de transformation collectifs, mutualisation d'outils concernant le respect de la Loi EGAlim (guides, formations de cuisiniers), mutualisation d'outils sur la mobilisation de foncier public et les biens vacants et sans maîtres...). Il nous paraît évident que certains projets structurants ne pourront trouver de solution uniquement à l'échelle de la CdC (mutualisation des outils de transformation, préservation de la ressource en eau, outils logistiques notamment). Par conséquent **des actions s'inscriront à une échelle plus large (inter PAT, CRTE, SCoT, PNR...)**. Nous avons une longue habitude de travail à ces différentes échelles, que ce soit au niveau politique ou technique. **Consulter la carte présentée en Annexe A2 - ASV : un territoire de projets donne à voir les coopérations à l'œuvre.**

Par ailleurs, la CdC ASV est très impliquée dans la mise en œuvre d'une gouvernance alimentaire départementale. Elle participe au groupe de travail technique inter PAT animé par le PNR et fait partie du projet de recherche action « l'Assiette et le Territoire ». Elle a fait œuvre de candidature pour s'engager au sein du futur Comité local de l'Alimentation.

5- Public cible (type de public et nombre d'habitants concernés)

Ce projet impliquera **l'ensemble des acteurs clés de l'alimentation du territoire et de son bassin de vie, sur tous les maillons du système alimentaire : de la fourche à l'assiette**. La grande variété d'acteurs associés est exposée dans le chapitre suivant. Les actions vont intéresser les 9 948 habitants du territoire, parmi lesquels : les propriétaires fonciers, le jeune public, les personnes âgées, la population en situation de précarité, les citoyens investis sur l'alimentation... La population touristique est également visée (26 956 personnes au mois d'août).

Les publics prioritairement ciblés par les actions sont :

- **Les agriculteurs** (73 exploitations professionnelles en 2020) et **candidats à l'installation** (20 recensés en 2022) ;
- **Les transformateurs et entreprises agroalimentaires** ;
- **Les familles en situation de précarité et notamment les bénéficiaires du service d'aide alimentaire intercommunal Coup de Pouce** (le taux de pauvreté s'élève à 18,4% de la population en 2018) ;

- **Le public de la restauration collective** (personnes âgées : 5 cuisines des EHPAD, pour environ 250 résidents ; enfants : près de 700 repas servis par jour pour les 11 écoles, les 2 crèches, le collège et le centre de loisirs).

6- Partenaires impliqués et leurs contributions (remplir le tableau ci-dessous)

Nom du partenaire	Statut juridique	Contributions (politique, technique, financière, etc.)	
		Acquises (préciser)	En cours (préciser)
Institutionnels			
DDT Ardèche, DRAAF, DDETS	Etat	Technique (contacts pour la candidature à un PAT)	Financière, soutien dans le cadre du présent appel à projet
ADEME	Etablissement public d'Etat	Technique (mise en place d'un COT dans le cadre du CRTE)	Diagnostic territorial énergie/climat et économie circulaire en cours
Agence Régionale de Santé (ARS)	Etablissement public d'Etat	Association aux travaux, groupes de travail	
Région AURA, Département, ADT	Collectivité territoriale	Politique (soutien à la candidature), financier	Financière, via des appels à projet (irrigation collective, ateliers de transfo...)
16 communes de la CdC ASV et leur CCAS	Collectivité territoriale	Politique (soutien à la candidature), Technique (membres du CLI)	Financier (dans le cadre de projets portés conjointement)
Chambre d'agriculture de l'Ardèche	Consulaire	Politique (soutien à la candidature), Technique (actions en cours - via Convention dont co-animation du CLI)	Technique (actions co-portées)
Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)	Consulaire	Politique (soutien à la candidature)	
SAFER	S.A. sous contrôle d'Etat	Technique (appui aux communes via référent territorial dans le cadre du CLI)	Technique (actions co-portées)
Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et son conseil scientifique	Syndicat mixte	Politique (soutien à la candidature), Technique (appui aux actions en cours et à venir -via Plan de coopération-, animation réseau des PAT), Financier (aide à la phase de concertation)	Technique (actions co-portées)
EPTB	Syndicat mixte	Politique (soutien à la candidature)	
Autres PAT du Département	Collectivités	Technique (groupe de travail technique)	Actions communes à co-construire
Centre de développement agroalimentaire (CDA)	Association	Politique (soutien à la candidature), Technique (actions de sensibilisation en cours - via convention)	Technique (actions co-portées)
INRAe / CERMOSEM	Etablissement public national et Université	Politique (soutien à la candidature) Technique (participation de la CdC à la recherche-action l'Assiette et le Territoire)	Technique (actions de recherche, et participation à la thèse co-portée avec le PNR sur le sujet de l'alimentation, en tant que territoire témoin et initiatives innovantes)
Organismes professionnels agricoles et associations agricoles			
Syndicats agricoles	Syndicats	Politique (soutien à la candidature), Technique (membres du CLI)	Technique
Agribio	Association	Politique (soutien à la candidature), Technique (actions de sensibilisation en cours auprès des scolaires - via convention)	Technique (actions co-portées)
ADDEAR	Association	Politique (soutien à la candidature), Technique (participation au CLI)	Technique (actions co-portées)
CIVAM	Association	Politique (soutien à la candidature), Technique (participation aux actions menées)	Technique (actions co-portées)
InPACT Ardèche	Association	Association aux travaux, groupes de travail	
CUMA de Ladenne	Association	Association aux travaux, groupes de travail	
Entreprises et acteurs économiques			
Restauration privée, hôtellerie de plein air	Entreprises	Association aux travaux, groupes de travail	Technique (actions co-portées sur l'agritourisme)
Grandes et Moyennes Surfaces (GMS), distributeurs	Entreprises	Association à la candidature (participation Intermarché et Biocoop à Coup de Pouce...)	

Logisticiens (DADS, Ardèche Frais...)	Entreprises	Association aux travaux, groupes de travail	
Biasso, AMAP de Jaujac, Fournil des Co'Pains	Magasins de producteurs	Association aux travaux, groupes de travail	
Comités interprofessionnels (châtaigne d'Ardèche...)	Association	Association aux travaux, groupes de travail	
Structures éducatives et de recherche			
Ecoles, centres aérés, crèches	Service public	Politique (soutien à la candidature)	Technique (actions co-portées)
ADAPEI	Association d'accompagnement des personnes handicapées	Politique (soutien à la candidature), Technique (suivi de la création d'une cuisine centrale d'insertion des personnes handicapées par l'emploi)	Technique (actions co-portées)
Lycée agricole, Lycée Hôtelier	Etablissement Public d'Enseignement	Technique	
Autres			
Pétale 07	Association	Association aux travaux, groupes de travail	Technique (actions co-portées)
Maison sport santé	Association	Politique (soutien à la candidature)	Technique (actions co-portées)
IREPS	Association	Association aux travaux, groupes de travail	
Restos du coeur, Secours populaire	Association	Association aux travaux, groupes de travail	Technique (actions co-portées)
UFC Que Choisir	Association	Association aux travaux, groupes de travail	
Communes forestières de l'Ardèche	Association	Technique (Convention sur les Biens vacants)	Technique (actions co-portées)
EHPAD	Service public	Politique (soutien à la candidature)	Technique (actions co-portées)
SIDOMSA	Syndicat OM	Politique (soutien à la candidature)	Technique (actions co-portées)

**Voir lettres de soutien compilées en Annexe E2 - Lettres de soutien*

La CdC ASV pourra s'appuyer sur un réseau d'acteurs locaux avec lesquels elle est déjà partenaire. Cette liste, non-exhaustive, évoluera au fil de la réalisation des diagnostics, mais aussi des besoins remontés par la gouvernance qui sera mise en place.

7- Diagnostic territorial (cocher la case correspondante)

Le projet doit reposer sur un diagnostic partagé portant sur l'agriculture et les différentes dimensions de l'alimentation sur le territoire.

- Prévu
- X En cours
- Réalisé

Préciser la(es) structure(s) en charge de la réalisation du diagnostic :

Depuis plusieurs années, la CdC a mené de nombreuses rencontres individuelles et collectives, une multiplicité de diagnostics, d'études, d'enquêtes... afin de partager une vision commune du territoire et un diagnostic de son profil agroalimentaire. Les études compilées permettent de se doter d'une vision globale fine, même si elles nécessitent d'être approfondies. **Ces données seront complétées, mises à jour, et autant que nécessaire territorialisées afin d'aboutir à un diagnostic alimentaire partagé dans le cadre du PAT émergent.** Cela en s'appuyant notamment sur les rencontres auprès d'acteurs intervenant sur le territoire, sur les actions engagées en faveur du développement agricole depuis le printemps 2021, et sur l'analyse du fonctionnement du service de l'aide alimentaire « Coup de Pouce », en constante évolution.

Préciser la(es) méthode(s) utilisée(s) pour réaliser le diagnostic :

- Le diagnostic s'appuie sur le Diagnostic foncier agricole réalisé en 2016-2017 par le bureau d'études Terre à terre dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), associant les agriculteurs du territoire (entretiens auprès de tous les exploitants avec une enquête exhaustive : caractéristiques des exploitations et des pratiques, identification des besoins, cessions potentielles...). En outre, les données issues du dernier recensement agricole (2020) permettent de compléter l'analyse et de vérifier si les tendances observées semblent se confirmer sur la période 2010-2020.
- Le diagnostic s'appuie également sur des études réalisées à différentes échelles :
 - Echelle départementale
 - Etude sur le système, la transition et la prospective alimentaire, réalisée par le PNRMA (2020)
 - Etude sur les impacts des changements climatiques réalisée par la Chambre d'agriculture (2020)
 - Echelle infra-départementale
 - Diagnostic filières agricoles, agriculture, foncier agricole mené par le Pays de l'Ardèche Méridionale au travers du SCoT Ardèche méridionale (2016)

- Plan de Gestion de la ressource en eau réalisé par l'EPTB du versant de l'Ardèche (2016)
- Etude prospective "Ardèche 2050" engagée par l'EPTB qui vise à évaluer les impacts des changements climatiques actuels et à venir sur nos ressources en eau et les activités qui en dépendent (2021-2022)
- Etude à l'échelle du CRTE centre-sud Ardèche (démarrage fin 2022) sur les biodéchets qui devrait nous permettre de mener une réflexion sur la question du gaspillage alimentaire
- Recherche-action "l'Assiette et le territoire" et ses diverses publications (2019-2022), coordonnée par Claire Lamine (sociologue, INRAE)
- Echelle communauté de communes
 - Contrat d'Objectif Territorial CRTE centre-sud Ardèche - réalisation de l'état des lieux en cours sur les politiques Climat Air Energie et Economie circulaire (2022 - en cours)
 - Etude de la Chambre d'agriculture sur les effets du changement climatique sur la CdC ASV (2022)
 - Etude de la Chambre d'agriculture sur les potentiels de cession dans les 5 prochaines années (2021)
 - Etude de la Chambre d'agriculture sur les besoins d'ateliers de transformation collectifs (2021)
 - Etude foncière sur la zone d'irrigation agricole des Plots de Meyras visant à l'installation de maraîchers (2022 - en cours)
 - Enquête auprès des élus communaux sur la mise à disposition de foncier (biens vacants et sans maîtres, foncier communal...) (2022 - en cours).
- Enfin le diagnostic s'appuie également sur une territorialisation de l'étude "La transition et la prospective alimentaire" menée par le PNRMA. Cette dernière a fait l'objet d'ateliers de prospective alimentaire, sur notre territoire au cours de l'automne 2022 (voir p9 et Annexe D1 - *Eléments de bilan des ateliers de concertation sur la prospective alimentaire menés sur le territoire*).

Les différentes études réalisées sont compilées en Annexes A4 à A11.

Certains sujets restent à approfondir en phase d'émergence du PAT, nous pouvons d'ores et déjà mentionner :

- Une étude d'opportunité plus large et avec les territoires voisins sur **l'agrandissement de la coopérative d'utilisation de matériels agricoles (CUMA) de Ladenne, voire la création d'autres outils collectifs** ;
- Une étude sur **la restauration collective au regard des lois Egalim et Climat et Résilience** : analyse des flux, de l'existant, du gaspillage alimentaire et préconisations, éventuellement à traiter avec les EPCI voisins ;
- Un diagnostic sur **la précarité alimentaire du territoire**, basé sur un travail d'enquête de terrain et la conduite d'entretiens qualitatifs auprès d'acteurs et des bénéficiaires de l'aide sociale. Il s'agira de mieux comprendre les besoins des personnes en situation de précarité alimentaire et de construire avec eux les réponses les mieux adaptées. Ce travail comprendra également une mini-enquête sur **les habitudes de consommation alimentaire des ménages**, une enquête sur **les denrées alimentaires distribuées dans le cadre du service interne de banque alimentaire** et une étude d'opportunité sur **la mise en place d'une épicerie solidaire**.
- Une étude d'opportunité sur **l'installation d'un maraîcher en régie intercommunale** pour satisfaire différents besoins (aide alimentaire, restauration collective publique, sensibilisation...) ;
- Une enquête sur **l'agritourisme** afin de recenser les opportunités de travail avec les agriculteurs volontaires, et leurs besoins, à réaliser en interne avec l'aide de l'Agence de Développement Touristique (ADT).

Préciser si un diagnostic territorial relatif à la précarité alimentaire est prévu ?

Dans le cadre de la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) en 2021 avec la CAF, la CdC a mené des ateliers de concertation concernant plusieurs thématiques : enfance, logement, mobilité, précarité... La Cdc a ainsi réalisé un Portrait social du territoire qui constitue un premier niveau d'analyse territoriale sur la précarité (voir Annexe A9 - *Portrait social du territoire*). Les partenaires y ont exprimé leur intérêt pour candidater à un dispositif PAT émergent pouvant recouvrir les sujets spécifiques de la précarité et de la sécurité alimentaire. Il s'agit ainsi d'un axe structurant de la présente candidature. Pour autant, nous n'avons pas encore élaboré un diagnostic territorial relatif à la précarité alimentaire. En s'appuyant sur le diagnostic généraliste élaboré avec la CTG, et en affinant les études prévues dans le volet social du PAT, un diagnostic sera élaboré. **Il mettra en avant sur notre territoire, où et qui sont les personnes en situation d'insécurité alimentaire, et quelle est l'offre alimentaire disponible. Nous voulons croiser ces deux approches pour permettre d'identifier, en phase d'émergence du PAT, des manques ou des inadéquations entre l'offre existante et le besoin, et valider ou infirmer nos projets de politiques publiques** (dispositif Cantine à 1€, création d'une épicerie solidaire itinérante, création d'une régie intercommunale agricole pour fournir des produits frais à l'aide alimentaire, création de jardins ouvriers, formations à la transformation d'aliments...). **Voir Annexe A10 - *Eléments à investiguer pour réaliser un diagnostic territorial de la précarité alimentaire.***

8- Contexte du Projet (maximum 1 page) :

- Présentation du territoire et des enjeux territoriaux ;
- Le cas échéant, présentation des principaux enseignements du diagnostic partagé ;
- Présentation du ou des porteur(s) du projet et des acteurs de l'alimentation présents sur le territoire ;
- Intégration du projet dans le territoire et historique du projet, contribution à une dynamique existante et/ou à

une démarche de territoire ;
- Diagnostics et études préalables (le cas échéant).

Le territoire de la CdC, **intégralement en zone de montagne**, est marqué par des **contraintes géographiques fortes** : secteur de pente, faible part de plaines mécanisables, situées dans les fonds de vallées. Voir : **Annexes A1 - Note de présentation du territoire et des grands enjeux agricoles et alimentaires** et A4 - Diagnostic foncier agricole réalisé dans le cadre du PLUi.

Collectivité récente créée en 2014, la CdC a approuvé son PLUi en mars 2022. Outre un axe politique fort de préservation du foncier agricole, le territoire porte l'ambition de la reconquête des espaces agricoles et le soutien à l'installation d'agriculteurs dans son projet d'aménagement pour les 15 prochaines années. Le projet de mandat des politiques agricoles acté en 2020 (Voir Annexe C1 - Plan de mandat agriculture) a engagé **depuis deux ans, plusieurs actions concrètes** :

- Protéger le foncier agricole et encourager les installations
 - Élaboration et mise en œuvre du PLUi pour sauvegarder des zones agricoles (diminution de moitié du rythme de prélèvement en pré-conformité avec la Loi Climat et Résilience, maintien des îlots fonctionnels, des possibilités de construire des outils de travail en particulier des bâtiments).
 - Mise en œuvre d'un Comité Local à l'Installation (CLI), co-animé avec la Chambre d'agriculture, réunissant des représentants élus de chaque commune et des syndicats professionnels agricoles, afin d'échanger sur les exploitations agricoles en activité, celles en cessation et les projets de candidats à l'installation. Les travaux suivants ont déjà été effectués : liste des agriculteurs avec description de leur exploitation et cartographie des espaces exploités ; identification des porteurs de projets ; auditions diverses : SAFER, PNR... ; identification des cessions à venir et premières prises de contact ; journée Cession/transmission ; réunions thématiques : étude climat, atelier de transformation ; projection de documentaires...
- Adapter le territoire et les exploitations au changement climatique
 - Réalisation d'une étude sur les effets du changement climatique sur les productions emblématiques du territoire (castanéculture, pastoralisme, arboriculture) et restitution publique (cf Annexe A5 - Etude de la Chambre d'agriculture sur les effets du changement climatique sur le territoire) ;
 - Mise en place d'une politique de lutte contre le frelon asiatique
- Rapprocher les agriculteurs des consommateurs
 - Réalisation d'une étude pour la création ou le renforcement d'un atelier de transformation (cf Annexe A6 - Etude sur les besoins d'implantation d'ateliers de transformation collectifs) ;
 - Organisation de "l'Ardèche s'invite au Menu" avec le Centre de Développement Agroalimentaire (CDA), pour proposer durant la Semaine du goût aux restaurateurs la mise en œuvre de menus composés de produits locaux (cf Annexe C4- Eléments de bilan de l'action L'Ardèche s'invite au Menu) ;
 - Valorisation des produits locaux à l'Office de Tourisme dans une boutique, mise en place de visites "gourmandes" dans les trois villages de caractère ; reportages vidéo de producteurs du territoire ;
 - Mise en place d'actions de sensibilisation à l'alimentation avec Agribio Ardèche, dans les écoles (cf Annexe C2 - Eléments de bilan de l'action de sensibilisation des scolaires à l'alimentation)
 - Mise en place d'ateliers de sensibilisation avec le CDA au centre de loisirs intercommunal (cf Annexe C3 - Eléments de bilan de l'action de sensibilisation à l'alimentation au centre de loisirs en 2021 et 2022)
- En parallèle, un nouveau sujet a émergé en 2020-2021 : la gestion en régie de la distribution d'aide alimentaire (suite à la dissolution d'une association). Touchant au départ 72 bénéficiaires, "Coup de Pouce" a vu son nombre de bénéficiaires tripler (250 fin 2022). Est apparue la problématique de proposer aux bénéficiaires davantage de produits alimentaires et notamment des fruits et légumes qui font défaut dans les dons de la GMS. Dans un laps de temps court, la CdC ASV a donc entrepris plusieurs démarches, mais qui ne sauraient être une réponse durable : mise en place d'un frigo solidaire ; création d'un jardin partagé ; campagne de communication auprès des jardiniers amateurs pour donner leur surplus ; achats directs de fruits et légumes en GMS puis sollicitation de maraîchers du territoire ; mise à disposition de temps agent pour livrer directement les bénéficiaires (cf Annexe C5 - Présentation du service Coup de Pouce).

La CdC travaille et conventionne avec un réseau important de partenaires, et a l'habitude de réunir les acteurs agroalimentaires du territoire. L'enjeu est de faire se rejoindre les acteurs et initiatives existantes et faciliter ainsi l'émergence de synergies. Voir **Annexe A3 - Schéma des actions réalisées dans les politiques publiques communautaires**.

De manière concomitante, la CdC est impliquée dans la mise en œuvre d'une gouvernance alimentaire supra-territoriale. Elle a fait partie du projet de recherche action « l'Assiette et le Territoire ». Elle participe au groupe de travail technique interPAT départemental animé par le PNR et souhaite s'engager au sein du futur Comité Local de l'Alimentation à l'échelle départementale. De plus, une thèse, encadrée par l'INRAE et le PNR, menée par Karine Nunes, est en cours sur le sujet "Quelles formes de mobilisation des acteurs sont les plus à même de générer des trajectoires de transition agri-alimentaire et (agro)écologique justes et inclusives ?". La CdC a été retenue comme l'un des 3 territoires d'étude de la thèse sous l'angle de la construction des programmes d'action, des instances de gouvernance, des modes de mobilisation des acteurs, dans le cadre d'un PAT en émergence. Par ailleurs, le service Coup de Pouce fera l'objet d'une recherche-action de la thèse : une étude de cas approfondie en tant "qu'expérience innovante sur le sujet de l'accessibilité alimentaire".

9- Calendrier synthétique du projet

Le calendrier suivant est un planning prévisionnel et non-exhaustif, qui sera amené à évoluer en fonction des instances de gouvernance et des résultats des études menées. *Pour davantage de détails voir l'Annexe B2 - Calendrier détaillé du projet*

Dates	Etapes-clefs
Fin 2022 <i>en cours</i>	Préparation de la candidature PAT : concertation territoriale, rédaction candidature et partage avec les principaux partenaires Poursuite sur les 3 années à venir des actions déjà déployées dans le cadre de la politique agricole et alimentaire
Semestre 1 Janv-juin 2023 <i>prévues</i>	Gouvernance : 1er CoPil : mise en place de la gouvernance initiale, échange sur le plan d'actions pressenti, définition de la stratégie de communication, construction d'un dispositif partagé de suivi et d'évaluation. 1ers CoTech et Groupes de travail Lancement et suivi d'actions PAT : - Consolider le diagnostic alimentaire par des enquêtes et études : sur la restauration collective, sur la précarité alimentaire, sur les habitudes de consommation des ménages, - Poursuite de l'animation du CLI : offres foncières, construction d'outils de veille foncière, recensement foncier pour création de jardins ouvriers, organisation de formations à destination des élus (cessions, biens vacants et sans maîtres -BVSM-...) - Rendu de l'étude foncière sur le secteur irrigué de Meyras, demandes de subventions pour la réfection du réseau - Poursuite d'actions agritouristiques et démarrage d'une étude sur l'opportunité de développer des produits - Actions de sensibilisation nutrition/santé co-portées avec la Maison Sport Santé
Semestre 2 Juill-déc 2023 <i>prévues</i>	Gouvernance : CoTech (restitution enquêtes, partage du diagnostic, réorientation du plan d'action...) et Groupes de travail . Réunion publique : diagnostic alimentaire territorial, restitution enquêtes Lancement et suivi d'actions PAT : - Etude d'opportunité sur les ateliers de transformation (en lien avec les territoires voisins) - Etude d'opportunité d'installation d'un maraîcher en régie et sur la mise en place d'une épicerie solidaire itinérante - Accompagnement technique en faveur de la diversification des productions et de la montée en gamme des produits - Travail opérationnel sur les démarches d'adaptation au changement climatique - Organisation de la Semaine "l'Ardèche s'invite au Menu" et intensification auprès de la restauration collective - Poursuite des actions de sensibilisation dans les écoles et au centre de loisirs intercommunal
Semestre 3 Janv-juin 2024 <i>prévues</i>	Gouvernance : 2ème COPIL : bilan, diagnostic alimentaire partagé, validation des réajustements proposés par le CoTech sur le plan d'actions, suivi des actions en cours Lancement et suivi d'actions PAT : - CLI : discussions sur les protocoles d'actions foncières, règlement sur les aides à l'installation - Développement de l'agritourisme : itinéraires de mise en valeur, formation à l'accueil, travail avec les hébergeurs... - Reconduction des actions de sensibilisation nutrition/santé co-portées avec la Maison Sport Santé - Suivi de la création d'une cuisine centrale par l'ADAPEI
Semestre 4 Juill-déc 2024 <i>prévues</i>	Gouvernance : 2ème journée d'ateliers sur la prospective : enjeux et actions à développer. CoTech et Groupes de travail Lancement et suivi d'actions PAT : - Accompagnement technique en faveur de la diversification des productions et de la montée en gamme des produits - Poursuite du travail opérationnel sur les démarches d'adaptation au changement climatique - Accompagnement des établissements de restauration collective publique et privée au regard de la loi EGAlim
Semestre 5 Janv-juin 2025 <i>prévues</i>	Gouvernance : 3ème CoPil : suivi de la démarche, questionnaire sur le mi-parcours et CoTech et Groupes de travail Lancement et suivi d'actions PAT : - CLI : retours sur offres foncières disponibles, travail avec les cédants, mise à jour BVSM - Accompagnement en faveur de la diversification des productions et de la montée en gamme des produits - Organisation d'actions de glanage solidaire
Semestre 6 Juill-déc 2025 <i>prévues</i>	Gouvernance : CoTech et Groupes de travail. Dernier CoPil : bilan du PAT, des indicateurs, et préparation de la suite des actions Lancement et suivi d'actions PAT : - Installation de nouveaux maraîchers autour du réseau collectif d'irrigation de Meyras - Bilan intermédiaire des expérimentations sur les démarches d'adaptation au changement climatique

10- Descriptif détaillé du projet (maximum 4 pages) :

Éléments du projet pour les 3 ans à venir :

- Objectifs ;
- Gouvernance et concertation (préciser les acteurs impliqués, le rôle de chacun, la formalisation des engagements des partenaires, la présence d'un coordinateur / animateur...) ;
- Plan d'actions en précisant par action ou groupe d'actions : le périmètre, la cible et les moyens mis en œuvre (ETP, matériel, budget) ;
- Engagement du porteur de projets sur ce plan d'actions : délibération pour les collectivités, engagement du Conseil d'administration (indiquer la date et le contenu du document, le joindre en annexe)
- Relations avec les autres échelles de territoire et avec les politiques publiques plus sectorielles, liens avec les

schémas structurants (PCAET, PRAD, SCOT, CTE, CLS, CRTE etc.).

- Mettre en avant en quoi le projet prend en compte les nouvelles orientations données par la loi « Climat et résilience » et préciser les objectifs relatifs à l'amélioration de la résilience alimentaire et économique du territoire, de transition agricole et alimentaire, ainsi qu'à la lutte contre la précarité alimentaire.

LES OBJECTIFS

La CdC partage des éléments paradoxaux qui ont trait à l'Ardèche en général : derrière l'image d'Epinal d'un territoire engagé dans la transition, elle présente une réalité bien plus nuancée. **Malgré des initiatives pionnières sur le territoire (initiatives de reterritorialisation de l'agriculture, circuits courts...), nous assistons aujourd'hui à un positionnement plutôt en retrait notamment sur les enjeux d'accessibilité sociale et de santé.** Si le territoire est perçu comme un territoire « où l'on produit et mange plutôt bien », la question est celle de la définition du « on » et du « bien ».

L'ambition partagée de cette candidature à un PAT est importante : placer le territoire comme modèle d'une transition vers un système alimentaire durable et résilient, reterritorialiser notre alimentation sans tomber dans l'idée d'une autarcie utopique et non souhaitée, afin de répondre aux besoins alimentaires actuels et futurs de la population, assurer l'accessibilité de tous à une alimentation de qualité, tout en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs locaux.

Les objectifs de la stratégie agricole et alimentaire sont les suivants :

- Remobiliser le foncier agricole et favoriser l'installation d'agriculteurs sur le territoire
- Assurer la résilience économique, climatique et environnementale du système alimentaire territorial
- Développer les débouchés des produits agricoles locaux en approfondissant différents canaux de consommation, notamment dans la restauration collective publique
- Sensibiliser les citoyens et offrir aux habitants les conditions d'une alimentation saine, de qualité et accessible à tous
- Mobiliser le territoire en construisant une gouvernance locale partagée et pérenne

Volontairement, notre candidature ne contient pas un catalogue d'actions, mais plutôt un nombre réduit de propositions concrètes, opérationnelles, en fonction de nos priorités, des fenêtres d'opportunités qui s'ouvrent, et de nos possibilités en tant que "petite" collectivité. Tout en se situant dans le cadre d'une phase d'émergence de projets, où nous questionnerons via des études, des enquêtes... nos intuitions et celles des acteurs du terrain avant d'engager la création de nouvelles politiques publiques. Cela garantira une certaine souplesse, de la réactivité, et la certitude de pouvoir mener à bien notre plan d'actions sur la durée.

Cette candidature s'impose à un moment charnière, tant sur l'alimentation que sur les problématiques « connexes » que sont l'aménagement durable, l'environnement, la santé et l'impact de la désertification médicale, la souveraineté alimentaire, l'accès des plus démunis à une alimentation locale de qualité, le fonctionnement démocratique de la société... Ce projet se veut donc « systémique » en ce qu'il intègre d'emblée ces dimensions.

De cette conviction découle l'ambition d'expérimenter des solutions innovantes notamment en matière d'accessibilité sociale à l'alimentation. Outre des questionnements autour de la création d'une régie agricole, les acteurs souhaitent prendre part aux réflexions autour du concept de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) voire être un territoire pilote. Les points suivants pourraient être investigués : l'évaluation du dispositif des chèques alimentaires s'ils sont mis en place ; la dissymétrie entre les aspirations alimentaires des citoyens et leur consommation ; l'évaluation des impacts de la mise en place d'une SSA ; l'évaluation des transitions nécessaires pour les secteurs de la production agricole et alimentaire ; l'analyse des fonctionnements d'initiatives de démocratie alimentaire territoriale... Voir Annexe B6 - Note d'actualité sur la mise en œuvre étatique du chèque alimentaire et la Sécurité Sociale de l'alimentation.

LA GOUVERNANCE ET LA CONCERTATION

La collectivité travaille déjà à une approche globale du système alimentaire, avec de nombreux partenaires territoriaux, consulaires, syndicaux, associatifs... qui s'associent pour répondre à la candidature. Des conventions de partenariat sont déjà signées avec la Chambre d'agriculture, le PNRMA, le CDA, Agribio, les COFOR 07.

Au sein de la CdC ASV, une Commission agricole a été créée en début de mandat pour piloter les politiques de la thématique. Dans le cadre du CLI, des élus référents assidus ont été désignés pour chacune des 16 communes de la CdC.

La CdC ASV sera le pilote du PAT, assurant l'animation du dispositif et la mise en œuvre des actions de manière partenariale. Le chef de projet coordonnera le projet de manière transversale en lien avec les référents des principaux partenaires. Il aura aussi pour objectifs de solliciter les opportunités de financement pour les différentes actions menées.

La gouvernance propre au PAT sera composée de trois niveaux (stratégique, technique, élargi) - Voir Annexe B3 - Schéma de gouvernance prévue pour le PAT :

- D'un comité de pilotage (CoPil), chargé d'arbitrer les choix stratégiques, partager les évolutions de la stratégie territoriale et le programme d'actions, de suivre les travaux thématiques des comités techniques et de veiller au bon déroulement du PAT. Y siègeront à minima, les représentants des collectivités supra-territoriales, les financeurs, et les principaux partenaires : Etat (DRAAF, DDT, ADEME, DDETS, ARS), Conseil régional, Conseil départemental, élus de la CdC ASV, élus des communes, représentants des CCAS, consulaires, PNR des Monts d'Ardèche, SAFER, syndicats agricoles. Fréquence : annuelle (ou plus en fonction des actualités).
- D'un comité technique (CoTech) et de groupes de travail thématiques, qui auront un rôle central de concertation, de proposition, de priorisation des actions, de suivi opérationnel, et de suivi des résultats (suivi des indicateurs de réussite, réalisation des objectifs...). Ils seront constitués d'acteurs du territoire particulièrement intéressés sur un axe donné du PAT. Ces comités seront à géométrie variable, selon les sujets et les avancées dans les questions et les études. Sont déjà pressentis des groupes de travail sur les sujets suivants : Foncier-Installation-Transmission ; Restauration collective ; Agritourisme ; Aide alimentaire. Y siègeront à minima, les représentants intéressés aux sujets précités : CDA, Agribio, CIVAM, ADDEAR, ADT, Pétales 07, Inrae, Cermosem, Lycée agricole, Lycée hôtelier, DADS, EPTB, Maison de santé des Monts d'Ardèche, distributeurs, logisticiens, syndicat interprofessionnels, associations de consommateurs, ADAPEI, syndicat de traitement des ordures ménagères, EHPAD, écoles... De nombreux partenaires mobilisés lors d'ateliers de concertation nous ont fait savoir leur intérêt de siéger dans ce type d'instance. La présence de techniciens d'autres PAT du département sera également sollicitée. Fréquence : semestrielle (> à adapter en fonction de l'actualité des sujets traités dans ces instances de travail).
- D'ateliers de prospective alimentaire : instance réunie lors de la préparation de la candidature, élargie à toutes les forces vives contribuant au système alimentaire du territoire. Ces ateliers seront mobilisés à nouveau lors du partage des grands enjeux territoriaux et en tant que force de proposition sur les actions à développer.

La composition des instances de gouvernance sera amenée à évoluer, à s'élargir à de nouveaux acteurs.

Dès l'élaboration du PLUi, le monde agricole et les citoyens ont largement été impliqués dans la mise en œuvre des politiques communautaires. Les différentes actions menées depuis 2020 sont venues renforcer cette participation. Ils continueront naturellement à être intégrés grâce à des concertations mises en place tout au long du projet (groupes de travail thématiques, enquêtes, ateliers de concertation...).

En anticipant sur la rédaction de cette candidature, dans le cadre d'une large concertation en vue d'aboutir à un PAT émergent, la CdC a organisé des ateliers de prospective alimentaire à l'automne 2022, en partenariat avec le PNRMA et avec l'appui des cabinets TERRALIM et TERO. Cette démarche a rassemblé une quarantaine d'acteurs représentatifs du territoire et a rempli plusieurs objectifs :

- Partager les connaissances sur le système alimentaire, en élaborant un panorama et une cartographie des acteurs ;
- Proposer des retours d'expériences afin d'alimenter la réflexion sur les facteurs influençant la trajectoire alimentaire ;
- Imaginer l'alimentation souhaitée pour 2050 dans le territoire ;
- Construire l'alimentation de demain en ébauchant des pistes d'actions.

Les ateliers prospectifs ont permis de faire émerger des scénarii sur les « futurs » alimentaires souhaitables et adaptés aux réalités propres du territoire. Cette étape de co-construction a facilité ainsi l'élaboration d'une stratégie alimentaire globale, et la préfiguration d'une gouvernance alimentaire du territoire. Voir Annexe D1 - Eléments de bilan des ateliers de concertation sur la prospective alimentaire menés sur le territoire.

Avec cette démarche inédite, la CdC ASV a pu s'assurer de l'adéquation de la présente candidature aux besoins réels du territoire, de ses habitants, et des acteurs du système alimentaire, tout en préparant ces derniers à une mobilisation dans la durée. Constatant la réussite des concertations menées, ces temps de dialogues prospectifs seront renouvelés.

En terme de vie publique, au-delà d'une opportunité de stimuler l'intelligence collective et les coopérations territoriales, la recherche d'une démarche participative vise à être une piste de réponse à la défiance croissante de la population vis-à-vis des systèmes de gouvernance politiques habituels. La transition agricole et alimentaire nous semble être un terreau fertile pour réenchanter le champ politique, et inventer de nouvelles manières de « faire société ».

LE PLAN D' ACTIONS

Consulter le plan d'actions dans son intégralité : annexe B1 - Plan d'actions détaillé. Il est constitué de 4 axes :

● **AXE 1 : FAVORISER LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET LA REMOBILISATION DU FONCIER AGRICOLE**

La préservation des sols agricoles est un enjeu déterminant pour notre territoire. Il s'agit de la mère des batailles. L'ancrage territorial de l'alimentation doit intégrer le maintien et la remobilisation de surfaces nécessaires à la production alimentaire ainsi que celui de leurs qualités agronomiques.

- **AXE 2 : ENCOURAGER LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE, CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE TERRITORIAL**

Compte-tenu de l'amplification des défis globaux et liés que sont le changement climatique, la sécurité alimentaire et la préservation de la biodiversité, il y a urgence à accélérer le déploiement d'une approche agro-écologique. Cela suppose de soutenir la construction de filières locales cohérentes qui répondent à ces enjeux et à la demande alimentaire du territoire. Une coopération accrue entre les acteurs de l'agroalimentaire sera recherchée afin de développer l'efficacité des filières sur notre territoire comme avec les territoires voisins. La connexion des acteurs, la création d'une chaîne d'approvisionnement efficace, la mise en commun d'expériences, le fonctionnement d'outils mutualisés et des services logistiques, doivent soutenir l'écoulement des produits agricoles au plus près de leur lieu de production. En particulier, l'accent sera mis sur les partenariats entre producteurs locaux et la restauration collective ; les transformateurs et distributeurs ; la clientèle touristique.

La restauration collective fera l'objet d'une attention particulière en ce qu'elle constitue un levier pour orienter les pratiques alimentaires et structurer des filières territoriales. De plus, les cantines s'intègrent dans l'accessibilité sociale à l'alimentation dans la mesure où elles permettent à tous les enfants de bénéficier de repas sains.

- **AXE 3 : GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ**

Cette thématique est centrale dans notre candidature. Nous avons l'ambition d'aborder aussi bien les dispositifs d'aide alimentaire que les initiatives en matière d'éducation qui sont complémentaires et peuvent s'adresser à un public plus large. En effet, l'information et la sensibilisation (par la découverte de certains produits ou la compréhension des modes de production et transformation) sont des leviers incontournables pour donner accès au plus grand nombre à une alimentation de qualité. Par ailleurs, nous souhaitons travailler sur le système d'aide alimentaire en lui-même, et notamment sur la question des produits distribués : qualité, diversité et saisonnalité.

- **AXE 4 : DÉVELOPPER UNE GOUVERNANCE POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DU PROJET**

La gouvernance est la manière dont les acteurs du système alimentaire s'organisent collectivement pour définir des objectifs et bâtir un programme d'actions efficace et concerté. La CdC occupe par son échelle, une position privilégiée pour initier et animer un projet de résilience alimentaire territoriale, porté par les partenaires locaux. Elle veillera à la bonne lisibilité du projet alimentaire du territoire, s'assurera de l'implication de toutes les parties prenantes et de son appropriation par les différents acteurs. En outre, la CdC favorisera la coopération avec les territoires voisins.

Le plan d'actions et son budget alloué sont préliminaires. Ils seront précisés et affinés au cours des prochains mois à partir des orientations choisies par les entités de gouvernance du projet, des résultats des études menées.

Le budget prévisionnel du PAT comprend un total de **2 ETP/an dédié au projet** (un coût de 240 000€ sur 3 ans) ; et des dépenses externalisées estimées à 160 000€ sur 3 ans. Soit un **budget total de 400 000€ pour la durée du projet.**

ENGAGEMENT DU PORTEUR DE PROJETS SUR CE PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions a fait l'objet d'échanges en Commission agriculture et a été validé par les élus du Conseil communautaire via le vote d'une délibération spécifique. Du temps agent est d'ores et déjà dédié aux questions alimentaires et des actions sont en cours de réalisation. Un étudiant en stage sera accueilli en février, pour une durée de 6 mois, pour participer à l'élaboration du diagnostic alimentaire partagé. Des conventions de partenariat sont déjà en cours avec plusieurs organismes.

RELATIONS AVEC LES AUTRES ÉCHELLES DE TERRITOIRE

- Lien avec les politiques étatiques
 - Programme National pour l'Alimentation (2019-2023) : ce projet s'inscrit dans les thématiques :
 - Volet justice sociale, au travers d'actions portant sur l'amélioration de la qualité et de la quantité des denrées distribuées par l'aide alimentaire et sur le développement d'initiatives de lutte contre la précarité alimentaire ;
 - Volet éducation à l'alimentation de la jeunesse ;
 - Volet restauration collective, en mobilisant les acteurs autour de la loi EGALIM.
 - Plan National Nutrition Santé (2019-2023), avec l'apport du partenariat de la Maison Sport Santé des Monts d'Ardèche qui sensibilisera le grand public à l'amélioration de l'environnement alimentaire et physique pour le rendre plus favorable à la santé et pour réduire les inégalités sociales. Nous pensons notamment à mener des actions lors d'événements grand public au sujet des questions nutrition-santé de manière ludique, comme cela a déjà été réalisé au cours de l'année écoulée.
 - CRTE centre-sud Ardèche, signé en février 2022 : le plan d'actions participe au développement des grandes orientations stratégiques inscrites, notamment l'axe 1 "Relance économique" - orientation 1-3 "préserver et

conforter les activités agricoles” et l’axe 4 “Transition agricole et circuits courts” - orientations 4-1 “Définir et mettre en place des stratégies alimentaires territoriales”, 4-2 “Développer les circuits courts et la vente directe”, 4-3 “Accroître la résilience de l’agriculture face aux aléas climatiques”. Les opérations menées le seront en étroite coopération avec les membres du CRTE.

- Contrat Local de Santé : un diagnostic local de santé est prévu en 2023 à l’échelle du sud-Ardèche et pourrait aboutir à un CLS avec l’ARS, à articuler avec le volet santé nutrition du PAT.
- Lien avec les politiques régionales : le plan d’actions s’inscrit dans les objectifs du Plan Régional de l’Agriculture Durable : prise en compte des enjeux de l’agriculture dans la politique territoriale, renforcement de l’image et de l’attractivité de l’agriculture, préservation du foncier agricole, soutien aux activités de montagne, valorisation des signes de qualité, adaptation aux changements climatiques, réfection des systèmes collectifs d’irrigation, aides à l’installation, rénovation de châtaigneraies traditionnelles...
- Lien avec les politiques départementales : le plan d’actions s’inscrit dans les objectifs : restaurer et reconquérir des surfaces agricoles, adapter les filières agricoles au changement climatique et développer leur capacité de résilience, permettre aux ardéchois d’accéder à une alimentation responsable.
- Lien avec les politiques portées par le PNRMA : cette candidature fait le lien avec les actions menées par le PNR autour de la prospective alimentaire et s’inscrit dans la continuité de la recherche-action “Assiette et Territoire”. Par ailleurs, la CdC est couverte par un plan pastoral animé par le PNR.
- Lien avec le SCoT : le projet reprend des objectifs du SCoT de l’Ardèche méridionale : protéger et engager la reconquête foncière sur les espaces agricoles stratégiques, limiter la consommation d’espaces agricoles (cf PLUi), favoriser une agriculture durable, dynamiser les filières agricoles dominantes du territoire.

PRISE EN COMPTE DES NOUVELLES ORIENTATIONS DONNÉES PAR LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

Comme la loi Climat et Résilience, notre PAT se veut impactant dans la vie quotidienne des habitants en les accompagnant durablement dans leurs choix de consommation et pour certains acteurs, de production. Notre projet :

- **Lutte contre l’artificialisation des sols** par la mise en oeuvre d’un PLUi dès 2022 qui diminue de moitié du rythme de prélèvement des terres agricoles en pré-conformité avec la Loi Climat et Résilience,
- Vise à **développer le pastoralisme** sur le territoire et à installer de nouveaux maraîchers dans les zones irriguées du territoire (augmentation de la SAU cultivée en maraîchage),
- Propose des **expérimentations pour s’adapter aux effets du changement climatique**,
- Soutient une **alimentation moins émettrice en gaz à effet de serre** en restauration collective : mise en place d’options végétariennes renforcées, travail auprès des cuisiniers sur les bénéfices de la diversification des sources de protéines et sur la nécessité de consommer plus d’aliments d’origine végétale,
- Promeut la **mise en place de tarifs sociaux pour les cantines scolaires**,
- **Accompagne la restauration collective privée** (projet de cuisine centrale de l’ADAPEI) à s’approvisionner à hauteur d’au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits issus de l’agriculture biologique,
- **Sensibilise les enfants à l’environnement et à l’alimentation**, de la crèche jusqu’à l’école primaire en passant par les centres-aérés,
- Dans la continuité de la loi EGalim, **augmente la qualité des aliments servis dans nos cantines** pour permettre à chacun d’avoir accès à une alimentation saine, sûre et durable,
- Vise à **travailler sur le levier de la commande publique** afin d’amener la restauration collective publique et privée à se fournir chez les producteurs locaux,
- Souhaite l’amélioration **de la qualité des denrées distribuées à l’aide alimentaire**,
- **Promeut les alternatives à la voiture individuelle en proposant des services au plus près des habitants** (projet d’épicerie solidaire itinérante),
- Réfléchit à **valoriser le stockage additionnel de carbone dans les sols agricoles** (reconnaissance et valorisation des externalités positives de l’agriculture, plantation de haies, maintien des prairies permanentes...),
- Souhaite communiquer les données de son diagnostic territorial entre collectivités territoriales, producteurs, transformateurs et distributeurs de produits alimentaires.

Concernant les objectifs voir partie 12 - indicateurs, de ce document.

11- Livrables pour les 3 ans à venir (maximum 0,5 page) : rapports intermédiaires et final, outils, produits, etc... en indiquant, pour chacun, la forme, la cible, la couverture géographique

La liste de livrables n’est pas exhaustive et pourra évoluer au fil du projet. Les supports auront notamment pour objectif d’être appropriés par tous les acteurs et d’être diffusés aux acteurs souhaitant s’inspirer de ces démarches.

AXE 1 : LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET LA REMOBILISATION DU FONCIER AGRICOLE

- Suivi cartographique annuel des surfaces agricoles et des sièges d’exploitation sur le territoire (réalisé sous format SIG) et tableau de suivi annuel des candidats à l’installation et cédants

- Atlas communal comprenant : les surfaces classées en zones agricoles, les surfaces déclarées PAC, les espaces potentiels et zones à fort enjeu, les propriétés publiques, les biens vacants et sans maîtres (réactualisés)
- Protocoles d'actions foncières (mutualisables avec d'autres EPCI)
- Etude foncière sur le secteur agricole de la plaine irriguée des Plots à Meyras,
- Etudes foncières pour identifier le potentiel pastoral et castanéicole des communes volontaires

AXE 2 : LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE, CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE TERRITORIAL

- Rapport d'étude sur les ateliers de transformation mutualisés
- Rapport territorial sur les préconisations opérationnelles, déclinées par filière, en faveur de leur adaptation aux changements climatiques
- Etude sur les biodéchets et l'instauration d'un dispositif de gestion de proximité et de valorisation agricole
- Diagnostic sur le fonctionnement de la restauration collective sur le territoire
- Catalogue de services d'accompagnement des collectivités par les structures pour la loi EGAlim
- Catalogue d'offre alimentaire locale à destination des professionnels de la restauration collective
- Etude sur l'agritourisme afin de recenser les opportunités de travail avec les agriculteurs volontaires
- Catalogue de l'offre agritouristique : brochures touristiques, lieux de vente de produits locaux,
- Annuaire des producteurs du territoire / fiches mises à jour - renseigné avec le soutien du CDA
- Interview d'agriculteurs du territoire sur l'évolution de leurs pratiques (réalisation par la CdC ASV / l'OT)

AXE 3 : GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

- **Diagnostic territorial de la précarité alimentaire sur notre territoire**
- Rapport d'étude de faisabilité pour la création d'une régie agricole intercommunale, et une épicerie sociale itinérante
- Bilan des actions de sensibilisation : campagnes de communication, ateliers jeune public...

TRANSVERSAL :

- **Diagnostic alimentaire territorial enrichi à l'issue des travaux réalisés ces 3 prochaines années**
- Comptes-rendus des différentes instances de gouvernance
- Bilan - rapport d'évaluation selon les indicateurs de suivi définis à l'issue des 3 ans
- Communication régulière via la presse, les outils numériques et les bulletins intercommunaux et municipaux
- Thèse de Karine NUNES, INRAE - PNR, dont notre territoire servira de support à la recherche.

12- Modalités de suivi et d'évaluation du projet pour les 3 ans à venir (maximum 0,5 page). Des indicateurs quantitatifs et précis doivent être prévus. La méthode d'évaluation doit être précisée

Des objectifs et des indicateurs quantitatifs et qualitatifs seront proposés aux instances de gouvernance afin de pouvoir mesurer la distance à parcourir pour atteindre les objectifs, et d'assurer un suivi des progrès réalisés. Le COPIL pourra en adopter de nouveaux. Une proposition qui sera faite aux instances de gouvernance est consultable **en Annexe B4 - Indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi du projet**. Les données seront partagées avec les acteurs de la recherche et les partenaires. Un tableau de bord "grand public", de style infographie pourra être proposé.

13- Actions de valorisation du projet pour les 3 ans à venir (maximum 0,5 page)

Les actions de valorisation du projet seront les suivantes (non-exhaustives) :

- Événements : Ateliers de prospective alimentaire, Présentation du PAT au cours de différentes manifestations grand public, Semaine "l'Ardèche s'invite au Menu", "De Ferme en ferme", Différentes manifestations mettant en valeur le patrimoine agroalimentaire (Fête de la purée, Castagnades, Fête de la patate, Fête de la myrtille, Fête de la pomme...), Visites gourmandes dans les villages de caractère, Visites de fermes par les écoliers, projet d'éducation artistique et culturelle autour de l'alimentation (en lien avec le service culture de la CdC) ;
- Supports : Portraits d'agriculteurs et d'entreprises agroalimentaires, Brochures touristiques, Page internet dédiée au PAT sur le site de la CDC, Page dédiée dans les journaux municipaux et communaux, Articles de presse pour la promotion du PAT et de ses actions inspirantes ;
- Essaimage : Participation à la gouvernance supra-territoriale (Assiette et territoire, thèse...) et volonté de s'inscrire dans des réseaux larges (RNPAT, DRAAF, RADAR-Cap Rural, Inrae...) mise à disposition de tous les travaux.

14- Prérequis et critères d'éligibilité du projet

- Compléter les éléments du projet répondant à chaque critère dans les tableaux ci-dessous. Pour rappel, la reconnaissance des projets se fait sur la base de 4 prérequis et 6 critères permettant d'apprécier leur qualité.

Prérequis		Éléments du projet
Portage du projet	- Identification du ou des porteur(s) et des partenaires impliqués dans son pilotage, dont au moins une collectivité locale - Pertinence et légitimité du porteur de projet : capacité à intégrer différents acteurs du territoire et différents enjeux	Portage par la CdC ASV. De nombreux partenaires sont associés et mis en réseau dans le cadre de l'intervention de la CdC sur les questions du développement agricole et de l'aide alimentaire depuis 2020. Les compétences de la CdC (urbanisme, développement économique, tourisme, enfance jeunesse, agriculture...) facilitent la transversalité et le décloisonnement des interventions en faveur d'un système alimentaire territorial.
Démarche collective et concertée	- Implication de différents acteurs du système alimentaire dans la phase opérationnelle du projet (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales, consommateurs...) - Prise en compte de la nécessité de communiquer auprès des acteurs et des citoyens Présence d'un animateur / coordinateur (ou prévu)	Implication historique forte des acteurs du système alimentaire territorial. Capacité de mobilisation démontrée lors de récentes manifestations. Des ateliers de concertation ont été organisés afin de partager le diagnostic territorial et construire une vision commune avec l'ensemble des acteurs. Présence d'un CLI fonctionnel, un référent projet par commune. Stratégie de communication qui se basera sur différents supports et visera des publics variés. 2 ETP dédiés au projet.
Prise en compte des objectifs des programmes régionaux, du PRAD et du PNA	Le projet est cohérent avec les objectifs du PNA. Le projet est cohérent et articulé avec les objectifs des programmes régionaux ayant trait à l'agriculture, l'alimentation et/ou au développement durable notamment et du plan régional de l'agriculture durable (PRAD) : -la structuration de l'économie agricole et alimentaire ; -le maintien et le partage de la valeur ajoutée sur le territoire, le développement de l'agriculture sur un territoire et la consolidation de filières territorialisées.	Ce projet s'inscrit dans les objectifs du PNA à travers plusieurs thématiques : - Volet justice sociale, au travers d'actions portant sur la structuration du service de distribution d'aide alimentaire géré en régie, l'amélioration de la qualité et de la quantité des denrées distribuées par l'aide alimentaire, sur la réflexion de la création d'une régie agricole permettant de fournir l'aide alimentaire, sur le développement d'initiatives de lutte contre la précarité alimentaire (diagnostic, sensibilisation, ateliers cuisine) - Volet éducation à l'alimentation de la jeunesse par de nombreux ateliers de sensibilisation, des visites de fermes, des conférences et ateliers sur le thème nutrition/santé... - Volet restauration collective, en mobilisant les acteurs autour de la loi EGAlim au sujet de l'approvisionnement et en créant de nouveaux débouchés. Le projet s'inscrit dans les politiques régionales (PRAD) : prise en compte des enjeux et de la place de l'agriculture dans la politique territoriale, renforcement de l'image et de l'attractivité de l'agriculture, préservation du foncier agricole, soutien aux activités de montagne, valorisation des signes de qualité, développement d'un atelier de transformation mutualisé, adaptation de l'agriculture aux changements climatiques, réfection des systèmes collectifs d'irrigation, aides à l'installation, rénovation de châtaigneraies traditionnelles, offres foncières pour le pastoralisme, développement de l'agritourisme...

Transversalité de la démarche	Le projet prend en compte les différentes fonctions du système alimentaire : agricole et alimentaire, environnementale, sociale, éducative, culturelle et de santé, et favorise leur synergie. Il s'articule avec d'autres schémas structurants (CTE, PCAET, CLS ...).	Cette candidature se veut systémique, impliquant des coopérations avec les territoires voisins, et ceux déjà engagés dans un PAT. Le projet traite des différentes fonctions du système alimentaire : - Agricole par une multiplication d'actions en faveur de la mise à disposition de foncier (protection des terres agricoles, CLI, mobilisation de foncier communal, travail sur les BVSM, jardins ouvriers) et l'appui aux filières emblématiques (castanéiculture, pastoralisme)... - Alimentaire : étude sur la restauration collective, accompagnement des professionnels à l'amélioration des pratiques (valorisation des céréales et légumineuses, moins et mieux de viande, cuisson à basse température, limiter le gaspillage alimentaire...) et à la passation de marchés publics adaptés, création d'une cuisine collective d'insertion professionnelle par l'ADAPEI, renforcement de l'atelier de transformation de Ladenne... - Environnementale : renforcement d'un réseau d'irrigation agricole mutualisé, aide à l'installation pour les projets agroécologiques, mise en place d'actions d'adaptation au changement climatique, soutien des exploitations existantes ou en projet à l'innovation et à l'expérimentation,, lutte contre le frelon asiatique, limitation du gaspillage alimentaire... - Éducative, culturelle et de santé en touchant différents publics : organisation d'ateliers dans les écoles et centres-aérés sur l'alimentation responsable et visites de fermes, organisation d'actions de sensibilisation du grand public (enfants, seniors...) sur l'alimentation santé & environnement avec la Maison Sport Santé, communication et développement de l'offre agritouristique (formation des agriculteurs à l'accueil à la ferme, soutien financier aux manifestations mettant en valeur le patrimoine local, création de visites gourmandes, organisation de "l'Ardèche s'invite au Menu"...) - Sociale : structuration du service d'aide alimentaire assuré en régie, réflexion sur le lancement d'une régie agricole pour faire face au manque d'offre en fruits et légumes de l'aide alimentaire, intérêt pour prendre part aux réflexions au sujet de la Sécurité sociale de l'alimentation ... Ce projet s'articule avec le PNA, PNNS, les politiques régionales (PRAD), départementales (C2T2A, CTE), du PNR (Plan de coopération), et le projet de CLS sud Ardèche.
--------------------------------------	---	---

Critères de reconnaissance		Niveau 1	Éléments du projet
Diagnostic partagé	Diagnostic partagé portant sur l'agriculture et les différentes dimensions de l'alimentation sur le territoire du projet (données sociales, économiques, ressources naturelles, climat, offre agricole, bassin de consommation, ...) et sur le recensement des acteurs, de leurs missions et de leurs initiatives (en interne et en externe à la structure)	Diagnostic prévu ou en cours	La CdC a mené de nombreuses rencontres, une multiplicité de diagnostics, d'études, d'enquêtes... afin de partager une vision commune et un diagnostic de son profil agroalimentaire. <i>Voir Annexe A1 - Note de présentation du territoire et des grands enjeux agricoles et alimentaires.</i> Le diagnostic s'appuie sur le Diagnostic foncier agricole réalisé dans le cadre du PLUi, sur le Portrait social du territoire, et sur différentes études : prospective alimentaire réalisée par le PNR (2020) ; diagnostic filières agricoles, agriculture, foncier agricole mené par le Pays de l'Ardèche Méridionale (2016) ; recherche-action l'Assiette et le territoire (2019-2022, INRAE)... Enfin le diagnostic d'appuie également sur une territorialisation de l'étude "La transition et la prospective alimentaire" qui a fait l'objet d'ateliers de prospective alimentaire sur notre territoire. Certains sujets restent à explorer : • Une étude d'opportunité plus large et avec les territoires voisins sur l'agrandissement de la CUMA de Ladenne, voire la création d'autres outils collectifs ; • Une étude sur la restauration collective : analyse des flux, état de l'existant, lutte contre le gaspillage alimentaire et préconisations au regard des lois Egalim et Climat et Résilience ; • Un diagnostic sur la précarité alimentaire du territoire, afin de mieux comprendre les besoins des personnes en situation de précarité alimentaire mais également de construire avec les acteurs concernés des réponses adaptées et coordonnées. Ce travail comprendra également une enquête sur les habitudes de consommation, sur les denrées alimentaires distribuées dans le cadre du service de banque alimentaire et une étude d'opportunité sur la mise en place d'une épicerie solidaire. • Une étude d'opportunité d'installation d'un maraîcher en régie intercommunale pour satisfaire différents besoins (aide alimentaire, restauration collective publique, sensibilisation...); • Une mini-enquête sur l'agritourisme afin de recenser les opportunités de travail avec les agriculteurs volontaires, et leurs besoins, à réaliser en interne avec l'aide de l'ADT. Les premiers éléments de diagnostic ont été partagés lors d'une large concertation et répondent aux besoins du territoire affichés par ses acteurs. Le diagnostic alimentaire sera complété au fur et à mesure des études et enquêtes réalisées et compilées. Les enjeux seront partagés lors de la 2nde journée d'ateliers de prospective alimentaire envisagée à mi-parcours du PAT émergent.
Mise en œuvre d'actions opérationnelles	- Actions opérationnelles, cohérentes avec les besoins identifiés dans le diagnostic partagé et les objectifs du projet - Pilotage de la mise en œuvre de ces actions - Mise en relation avec d'autres outils territoriaux dotés de	- Plan d'actions prévu ou en cours d'élaboration - COPIL mis en place ou prévu - Présence d'un animateur effective ou prévue	Le plan d'action est à consulter en annexe B1 - Plan d'action détaillé. Les actions qui y sont présentées se veulent resserrées et opérationnelles, dans le prolongement des nombreuses actions initiées, pour consolider la dynamique enclenchée et la coopération entre les différents acteurs intervenants sur les sujets. Elles seront consolidées et pourront faire l'objet de réajustements selon les enjeux et conclusions des études réalisées au fur et à mesure. Les actions y sont regroupées en plusieurs thématiques : → Remobiliser le foncier agricole et favoriser l'installation d'agriculteurs sur le territoire ; → Assurer la résilience économique, climatique et environnementale du système alimentaire territorial ; → Sensibiliser les citoyens et offrir aux habitants les conditions d'une alimentation saine, de qualité et accessible à tous ; → Mobiliser le territoire en construisant une gouvernance locale partagée et pérenne. La CdC ASV sera le pilote du PAT, assurant l'animation du dispositif et la mise en œuvre des actions de manière partenariale. Le chef de projet coordonnera le projet de manière transversale en lien avec d'autres services de la CdC et les principaux partenaires. Il aura aussi pour objectifs de solliciter les opportunités de financement des

	financement, le cas échéant		différentes actions menées. La gouvernance propre au PAT sera composée de trois niveaux (stratégique, technique, élargi). Le COPIL sera la structure chargée d'arbitrer les choix stratégiques, partager les évolutions de la stratégie territoriale et le programme d'actions et de veiller au bon déroulement du PAT.
Engagement des partenaires	Engagement formalisé de différents partenaires	Lettres de soutien de partenaires diversifiés	Le projet présenté a reçu le soutien écrit de différents partenaires et des conventions opérationnelles sont déjà signées ou en cours de signature avec : la Chambre d'agriculture, Ardèche le Goût, Agribio Ardèche, le PNR des Monts d'Ardèche, la Safer, l'Addear, le Civam, Pétales 07, les Cofor 07.
Prise en compte des objectifs du PNA	Prise en compte des différentes dimensions du PNA	Réflexions et démarches envisagées concernant plusieurs axes et thématiques du PNA en transversalité : justice sociale, éducation à l'alimentation durable, lutte contre le gaspillage alimentaire, reterritorialisation de l'alimentation (ancrage territorial) et approvisionnement de la restauration collective (lien avec la loi EGalim).	Ce projet s'inscrit dans les objectifs du PNA à travers plusieurs thématiques : - Volet justice sociale, au travers notamment d'actions portant sur la structuration d'un service d'aide alimentaire, l'amélioration de la qualité et de la quantité des denrées distribuées (réflexion sur la mise en œuvre d'une régie agricole dédiée) et sur le développement d'initiatives de lutte contre la précarité alimentaire. - Volet éducation à l'alimentation de la jeunesse par de nombreux ateliers de sensibilisation à l'alimentation durable, des visites de fermes, des conférences sur le thème nutrition/santé... - Volet restauration collective, avec une étude sur la restauration collective, l'accompagnement des professionnels à l'atteinte des objectifs de la loi EGalim, l'amélioration des pratiques, la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la passation de marchés publics adaptés, la création d'une cuisine collective d'insertion professionnelle par l'ADAPEI, le renforcement de l'atelier de transformation de Ladenne... - Volet reterritorialisation de l'alimentation au travers des actions sur le foncier et l'installation, et l'étude d'opportunité pour l'installation d'un maraîcher en régie intercommunale...
Pérennité du projet	- Soutien politique, moyens financiers adéquats - Existence d'une délibération inscrivant le projet dans la durée - Mobilisation de moyens financiers adéquats - Animation / coordination du projet	- Instance de gouvernance prévue (en réflexion) ou mise en place - Eléments de réflexion sur la pérennité du projet - Document cadre ou délibération établi(e) avec minimum d'engagements financiers - Moyens d'animation prévus	L'agriculture et l'alimentation sont au cœur du projet de mandat de la CdC, comme cela est souligné par les actions déjà engagées. Depuis deux ans, un budget important est spécifiquement dédié et des instances ont été créées : commission agricole, CLI, un élu référent par commune... Sur le volet social, un budget conséquent de la CdC est alloué au dispositif de distribution d'aide alimentaire. Le PAT émergent, encourageant une démarche transversale, favorisera le découplage des actions de la CdC et la pérennité des actions sur le territoire. Pour les instances de gouvernance PAT prévues : Annexe B3 - Schéma de gouvernance prévue pour le PAT Des partenariats financiers ont déjà été élaborés avec la Chambre d'agriculture, Ardèche le Goût, Agribio Ardèche, le PNR des Monts d'Ardèche, les Cofor 07... La CdC a délibéré favorablement sur la candidature, son plan d'actions, et le budget dédié. Il comprend un total de 2 ETP/an, ce qui représente sur 3 ans un coût de 240 000€ portés par la CdC ; et des dépenses externalisées estimées à 160 000€ sur 3 ans. Soit un budget prévisionnel total de 400 000€. Une chargée de mission travaille actuellement à la coordination des politiques en cours.
Dispositif d'évaluation de l'impact du projet	Dispositif d'évaluation et de suivi permettant d'inscrire le projet dans une démarche d'amélioration continue	Réflexion en cours sur les indicateurs de suivi et d'évaluation	Le CoPil sera chargé de veiller à l'atteinte des objectifs. Pour cela, plusieurs indicateurs sont proposés et pourront être complétés au démarrage du PAT : Voir Annexe B4 - Indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi du projet . Un reporting sera effectué et transmis aux différentes instances de gouvernance. En cas d'inadéquation entre les résultats et les objectifs, des actions correctives seront proposées. De manière concomitante, la CdC est très impliquée dans la mise en œuvre d'une gouvernance alimentaire supra-territoriale et à des activités de recherche afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

LISTE DES ANNEXES

A. ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- **A1 - Note de présentation du territoire et des grands enjeux agricoles et alimentaires.....** p2
- **A2 - ASV : un territoire de projets.....**p17
- **A3 - Schéma des actions déjà réalisées dans les politiques publiques communautaires.....**p18
- A4 - Diagnostic foncier agricole réalisé dans le cadre de l'élaboration du PLUi.....p19
- A5 - Etude de la Chambre d'agriculture sur les effets du changement climatique sur le territoire.....p106
- A6 - Etude de la Chambre d'agriculture sur les besoins d'implantation d'ateliers de transformation collectifs.....p142
- A7 - Atlas communaux réalisés pour la mise à disposition de foncier.....p163
- A8 - Etude de l'association des Communes forestières de l'Ardèche sur le potentiel de biens vacants et sans maîtres.....p179
- A9 - Portrait social du territoire..... p221
- **A10 - Éléments à investiguer pour réaliser un diagnostic territorial de la précarité alimentaire.....** p239
- A11 - Diverses cartographies.....p240
- **A12 - Chiffres clés des besoins alimentaires du territoire et mise en perspective avec la production.....**p250

B. ÉLÉMENTS DE LA CANDIDATURE

- **B1 - Plan d'action détaillé.....**p255
- B2 - Calendrier détaillé du projet.....p260
- **B3 - Schéma de gouvernance prévue pour le PAT.....**p263
- **B4 - Indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi du projet.....**p264
- B5 - Présentation du projet de cuisine centrale porté par l'ADAPEI.....p265
- B6 - Note d'actualité sur la mise en œuvre étatique du chèque alimentaire et la Sécurité Sociale de l'alimentation.....p278
- B7 - Délibération du Conseil communautaire actant la présente candidature.....p280

C. ACTIONS EN COURS

- C1 - Plan de mandat agriculture.....p282
- C2 - Éléments de bilan de l'action de sensibilisation des scolaires à l'alimentation.....p291
- C3 - Éléments de bilan de l'action de sensibilisation du centre-aéré à l'alimentation.....p303
- C4 - Éléments de bilan de l'action L'Ardèche s'invite au Menu et lancement d'une nouvelle édition.....p306
- **C5 - Présentation de l'action Coup de Pouce.....**p315
- C6 - Retours en images de quelques actions en cours ou terminées.....p322
- C7 - Présentation de la cantine scolaire de Jaujac.....p340

D. PHASE DE CONCERTATION SUR LA PROSPECTIVE ALIMENTAIRE

- **D1 - Éléments de bilan des ateliers de concertation sur la prospective alimentaire menés sur le territoire.....**p348

E. ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

- E1 - Lettres de soutien.....p360

Autres pièces jointes au dossier de candidature :

- Lettre de demande de subvention.....p385
- Tableau présentant le budget détaillé du projet selon le modèle.....p386
- Attestation de non récupération de la TVA.....p388
- Document de déclaration des aides publiques.....p389